

ageas SA/NV

Société Anonyme

1000 Bruxelles – Rue du Marquis, 1

R.C. Bruxelles n° 577.615

T.V.A. : BE 0451.406.524

Registre des Personnes Morales : 0.451.406.524

Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
du 30 avril 2014

PROCES - VERBAL

La séance est ouverte à 10 heures 30.

Président: Monsieur Jozef DE MEY
Secrétaire: Madame Valérie VAN ZEVEREN
Scrutateurs: Monsieur Christian JAMMAERS
Monsieur Etienne Moreaux

Le Président rappelle que la présente assemblée se déroule en deux parties. L'Assemblée Générale Ordinaire se prononcera sur les points 2 à 4 de l'ordre du jour qui feront l'objet du présent PV, tandis que l'Assemblée Générale Extraordinaire délibérera sur les points 5 et 6, qui feront l'objet d'un PV dressé par le notaire, Maître Damien Hisette.

Le Président confirme que :

- Pour assister à l'Assemblée, les actionnaires présents ou représentés se sont conformés à l'article 18 des statuts
- Pour pouvoir délibérer valablement sur les points 5 et 6 à l'ordre du jour, l'Assemblée doit réunir au moins la moitié du capital
- Tenant compte qu'une première Assemblée ayant le même ordre du jour, tenue le 3 avril 2014 n'a pu délibérer valablement, le quorum légal n'ayant pas été réuni, la présente Assemblée peut donc délibérer valablement quel que soit le nombre de titres représentés
- Pour être valablement prises, les résolutions sur les points 5 et 6 de l'ordre du jour doivent respectivement réunir une majorité de trois quarts des voix et de quatre cinquièmes des voix
- Les autres résolutions sont prises à la majorité simple
- Conformément à l'article 20 des statuts, chaque action donne droit à une (1) voix.

Le Président dépose sur le bureau :

1. Un exemplaire de la convocation adressée aux actionnaires nominatifs le 29 mars 2014, ainsi qu'aux administrateurs et au commissaire
2. Les numéros justificatifs du 28 mars 2014 du Moniteur Belge et du 29 mars 2014 des journaux L'Echo et De Tijd.

Il invite les scrutateurs à parapher ces documents.

D
P
Ode

Il déclare qu'il leur fera déposer dans quelques instants la liste de présence et qu'il leur demandera de signer et parapher également ce document.

Suivant la liste de présence, les actionnaires présents ou représentés, représentent 84.871.209 actions, soit 36,35% sur un total de 233.486.113 actions existantes.

Le Président confirme que la présente Assemblée est valablement constituée pour délibérer sur tous les objets à l'ordre du jour.

L'Assemblée, consultée, renonce à entendre la lecture des rapports de gestion et de contrôle de ageas SA/NV ainsi que la communication des comptes consolidés, dont les actionnaires ont eu connaissance.

Le Président et les administrateurs présents répondent aux questions qui leur sont posées par les actionnaires au sujet des points à l'ordre du jour.

Le Président soumet alors à l'approbation de l'assemblée les propositions de résolution suivantes :

2. Rapport Annuel et Comptes, Dividende et Décharge

2.1 Rapport annuel et comptes annuels

2.1.3 Discussion et proposition d'approuver les comptes sociaux annuels de la société de l'exercice 2013.

2.2 Dividende

2.2.2 Proposition d'adopter un dividende brut relatif à l'exercice 2013 d'EUR 1,40 par action ageas SA/NV, payable à partir du 13 mai 2014.

2.3 Décharge

2.3.1 Proposition de donner décharge aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2013.

2.3.2 Proposition de donner décharge au commissaire pour l'exercice 2013.

3. Corporate Governance

3.2 Discussion et proposition d'approuver le rapport de rémunération.

Le rapport de rémunération concernant l'exercice social 2013 est repris dans la section « Déclarations de Gouvernement d'Entreprise » du Rapport Annuel Ageas 2013.

4. Conseil d'Administration – Nomination et renouvellement de mandat

Renouvellement de mandat

4.1 Proposition de renommer, Monsieur Roel Nieuwdorp, en tant que membre non exécutif indépendant du Conseil d'Administration de la société, pour une période de trois ans, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2017. La Banque Nationale de Belgique a réitéré son avis positif sur la compétence et l'intégrité professionnelle de Monsieur Roel Nieuwdorp.

Le Conseil d'administration propose de renouveler le mandat de Roel Nieuwdorp pour trois années supplémentaires. Roel Nieuwdorp est entré au Conseil en avril 2009 et est devenu président du Comité de rémunération et membre du Comité de gouvernance d'entreprise. Il a beaucoup œuvré pour mener Ageas dans des eaux plus calmes et le Conseil d'Administration souhaite bénéficier de son expertise et de son expérience au cours des trois années à venir.

R
P
GK

Nomination

- 4.2 Proposition de nommer Madame Davina Bruckner, en tant que membre non exécutif du Conseil d'Administration de la société, pour une période de trois ans, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2017. La Banque Nationale de Belgique a donné son avis positif sur la compétence et l'intégrité professionnelle de Madame Davina Bruckner.

Davina Bruckner, de nationalité belge, est née à Uccle en 1983.

Davina est diplômée avec la plus haute distinction de la faculté de médecine de l'Université Libre de Bruxelles et a suivi un programme d'études intitulé « Making Corporate Boards More Effective » de la Harvard business School, Boston.

Après avoir été collaboratrice junior au sein du grand cabinet international de conseil auprès des directions d'entreprises McKinsey & Company à Bruxelles, Davina a intégré en 2010 le Groupe Eastbridge, société d'investissement privée fondée en 1990 par son père, Yaron Bruckner. Davina est également cofondatrice et commanditaire du fonds de capital-risque privé axé sur le biomédical Medbridge Investments, qui gère plus de 30 millions d'USD. Par l'intermédiaire d'Eastbridge, la famille Bruckner contrôle directement et indirectement 3 millions d'actions et s'engage à rester un actionnaire d'Ageas à long terme. Davina est présidente du Conseil de surveillance du Groupe Eastbridge depuis août 2013. Eastbridge gère actuellement plus d'1,5 milliard d'EUR d'actifs et emploie plus de 11 000 personnes.

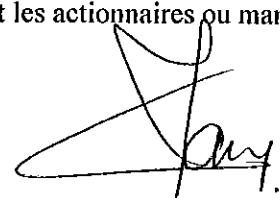
Davina est également membre des Conseils d'administration d'Immobel SA, de Marval Pharma, Inc. et de Realview Medical Imaging Ltd.

Le décompte des votes exprimés pour chacun des points de l'ordre du jour est repris en annexe.

Sont également annexés le texte des questions et considérations que les actionnaires ont demandé d'annexer au présent procès-verbal, ainsi que le texte des réponses données, si le contexte l'exige.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 heures 15.

Le secrétaire est dispensé par l'assemblée de la lecture du procès-verbal, lequel est signé par les membres du bureau et les actionnaires ou mandataires qui en expriment le désir.



Le Secrétaire

Les Scrutateurs

Le Président

